

Charte éditoriale de *Reflets de la Physique*

Objectifs et public de "Reflets de la physique"

Reflets de la physique (en abrégé « Reflets ») est la revue de la Société Française de Physique (SFP) et a pour objectif de contribuer au développement et au fonctionnement de la SFP et, plus largement, à l'amélioration de l'attractivité et de l'image de la physique. Association de droit privé et à but non lucratif, la Société Française de Physique est, en effet : « *une association reconnue d'utilité publique dont le but est de développer et de faire rayonner la physique en France, en associant à son action tous les physiciens de notre pays...* »

Reflets s'adresse donc à un large public de physiciens, qu'ils soient doctorants, chercheurs ou enseignants-chercheurs dans des laboratoires d'universités, de grandes écoles ou d'établissements publics ou privés de science et technologie, ou encore chercheurs ou ingénieurs physiciens dans l'industrie. *Reflets* s'adresse également aux étudiants des universités et écoles d'ingénieurs, mais aussi aux professeurs de physique et étudiants du secondaire (en particulier des classes préparatoires).

Contenu de *Reflets*

Reflets contient aussi bien des articles de fond (d'une longueur maximale de 6 pages) que des brèves d'une demi-page ou des articles de longueur intermédiaire adaptée au sujet. Ces articles doivent être en harmonie avec le public recherché, c'est-à-dire être pédagogiques, abordables et attractifs pour des non-spécialistes, bien illustrés, avec un minimum d'équations ; ils devront rappeler (encarts, glossaires...) les notions de base propres à la spécialité concernée utilisées dans l'article. La bibliographie doit associer des documents de diffusion scientifique (ou sites *web*) à un minimum de références spécialisées.

Les articles de *Reflets* portent sur des thèmes de recherches d'actualité, mais aussi sur des thèmes sociétaux ainsi que sur l'enseignement, les applications industrielles et l'histoire de la physique. *Reflets* contient également des informations sur la vie de la Société Française de Physique et de ses différentes divisions, ainsi que des éditoriaux de responsables de la SFP ou d'autres personnalités invitées. La revue publie des tribunes libres, des interviews, un courrier des lecteurs et des recensions de livres. Certains numéros de *Reflets* peuvent être consacrés en partie ou en totalité à des dossiers thématiques avec, éventuellement, un(e) rédacteur en chef invité(e), et peuvent être conçus en totale ou en partielle collaboration avec une ou plusieurs autres sociétés savantes (exemple du numéro récent conçu avec l'UdPPC).

Rôles du Rédacteur en chef et du Comité de rédaction

Le Rédacteur en chef est nommé par le Conseil d'administration de la SFP. Il assure la coordination des différentes étapes et composantes de la réalisation de *Reflets* : propositions et fournitures d'articles (en contact suivi avec le comité de rédaction et en particulier son président), mise en page, impression et distribution. Il décide, en s'appuyant sur le comité de rédaction, du contenu des différents numéros de *Reflets* et assure la liaison avec les instances de la SFP, en particulier avec le secrétaire général, directeur de la publication.

Le rôle des membres du comité de rédaction est tout d'abord de proposer de nouveaux sujets et auteurs d'articles ; de contacter des auteurs ; puis, de suivre l'écriture et l'obtention en temps voulu des différentes versions des articles. Les membres du comité assurent également la relecture d'articles proposés pour publication, relevant aussi bien de leur spécialité (pour l'expertise scientifique) qu'en dehors (pour la qualité d'écriture et d'illustration, et l'attractivité et la compréhension par un large public de physiciens et d'étudiants en physique).

À ce titre, une représentation aussi complète que possible dans le comité des différentes sous-disciplines de la physique, ainsi que des disciplines associées (chimie-physique, enseignement, histoire de la physique, etc.), est indispensable.

Le comité a également un rôle de proposition d'améliorations du fonctionnement et du contenu de *Reflets*.

Fonctionnement du Comité de rédaction

Les propositions d'articles sont faites par les membres du comité de rédaction ou le rédacteur en chef, mais peuvent également venir de divisions ou de responsables de la SFP ou, exceptionnellement, de soumissions spontanées. Ces propositions sont, dans la mesure du possible, discutées lors des réunions du comité mais peuvent être, pour des raisons de délai ou d'actualité de l'information, acceptées directement par le président du comité et le rédacteur en chef après consultation éventuelle d'autres membres. Le(a) membre du comité de rédaction, auteur de la proposition (ou un autre membre si cela s'avère préférable), contacte les auteurs potentiels et assure avec eux le suivi de l'article (sauf dans la phase finale de mise en page). Les auteurs doivent être informés des contraintes de format et de présentation des manuscrits (voir le document « Instructions aux auteurs de *Reflets de la physique* », en annexe).

Les membres du comité de rédaction sont en contact suivi avec le président du comité, en particulier en ce qui concerne le progrès des différents articles. Les réunions du comité de rédaction permettent de discuter le fonctionnement et l'évolution de *Reflets* et de faire un point global sur l'état des projets d'articles en cours ; des visioconférences ou des conférences téléphoniques peuvent se substituer partiellement à ces réunions.